

Le réseau sportif local, fruit de l'initiative des sociétés et associations sportives

Autor(en): **Schweizer, Albert / Siegenthaler, Ulrich / Lagier, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **1 (1999)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-995910>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

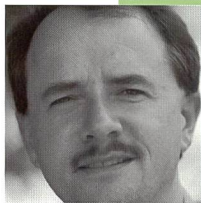
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le réseau sportif local, fruit de l'initiative des sociétés et associations sportives

De nombreuses sociétés et associations tentent de développer la collaboration avec leurs pairs tout en cherchant à éviter les fusions qui feraient disparaître des structures ancrées dans la tradition et qui ont fait leurs preuves. Le réseau sportif local leur offre la possibilité de développer des synergies, à condition que leurs fonctionnaires soient prêts (ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas) à dépasser leur cadre de pensée habituel.



«Une communauté d'intérêts au service du sport»

Albert Schweizer,
Communauté
d'intérêts des
sociétés sportives
de Wil. Adresse:
Rotschürstr. 17b,
9500 Wil

«La commune de Wil dispose depuis plus de 20 ans d'une communauté d'intérêts (CI) regroupant les 34 sociétés sportives locales existantes. Elle a pour tâches d'assurer le contact entre les clubs, de favoriser la collaboration entre eux et de représenter leurs intérêts auprès des autorités. Elle coordonne l'utilisation des installations sportives et élabore le calendrier annuel.

Elle est aussi chargée, et c'est un aspect important de son activité, de surveiller l'évolution de la vie des clubs de manière à pouvoir venir en aide à ceux qui se trouveraient en difficulté.

La communauté d'intérêts des sociétés sportives de Wil compte plusieurs départements (secrétariat, relations avec les autori-

tés, utilisation des installations, médecine et santé, questions juridiques, etc.). Elle a élaboré, avec l'aide de la commune, un contrat de partenariat qui lie les deux parties et assure une représentation politique en son sein.

A l'avenir, nous souhaitons avant tout développer certaines prestations, comme le recrutement et la formation des fonctionnaires et des moniteurs. Nous espérons ainsi encourager les cadres des clubs à s'engager au niveau des associations, qui jouent elles aussi un rôle important.

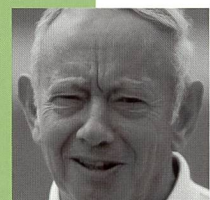
Par ailleurs, le plus grand problème auquel est confrontée actuellement la CI est le manque de collaboration avec les milieux scolaires et les organisations commerciales. Il importe de combler rapidement cette lacune, qui constitue notre plus grand défi pour les années à venir.»

«Nous avons fait le constat, il y a quelques années de cela, qu'il n'existait rien, en ce qui concernait le sport des aînés, dans le domaine de l'autodéfense. Par ailleurs, l'augmentation des actes de violence à l'encontre des personnes âgées avait également sensibilisé les milieux de la police – je travaillais alors en son sein –, qui avaient eux aussi conclu à la nécessité d'agir. C'est ce qui nous a conduit, avec le soutien des instances concernées, à développer des cours d'autodéfense à l'intention des aînés. La police et les organisations sportives privées se sont unies dans le cadre d'un réseau, ce qui a permis d'engager des chefs de cours dûment formés et de partager l'utilisation de locaux d'exercice. Notre partenaire commercial, la Banque Raiffeisen, appartient aussi au réseau. Ses conférences sur le trafic des paiements en argent liquide avaient un caractère préventif et ont thématiquement l'aspect de la sécurité.

Nos offres ont suscité beaucoup d'intérêt

auprès des aînés et des aînées. Dans le même temps, la prévention de la criminalité a été intensifiée de manière efficace. Bien entendu, notre succès dépend dans une grande mesure de l'engagement personnel des différents responsables. Dans certains cantons, notre palette d'offres a rencontré beaucoup de succès auprès des organisations de sport des aînés, dans d'autres nous ne sommes arrivés à aucun résultat. En outre, la concrétisation de bonnes idées ainsi que la coopération avec les autorités et la police sont souvent facilitées lorsque l'on dispose déjà de relations.

Je peux m'imaginer qu'il serait souhaitable que l'on développe davantage, dans le cadre du sport des aînés, d'offres polyvalentes avec la mise en place de réseaux. Il y a là, en effet, un potentiel énorme qui est loin d'être pleinement exploité.»



«Proposer des activités polysportives aux aînés»

Ulrich Siegenthaler,
Sport des aînés,
Fédération suisse de
judo. Adresse:
Laubeggstr. 33,
3006 Berne

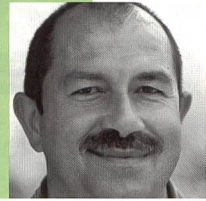
«**A** Genève, nous avons fondé, il y a quelques années, une association d'entraîneurs. A l'origine, il y avait une histoire d'amitié entre collègues engagés dans des sports différents. Au fil de nos contacts, nous nous étions rendus compte que nous étions souvent confrontés aux mêmes problèmes et que ceux-ci n'étaient pas spécifiques à un sport ou à un autre. Nous avons décidé de formaliser nos échanges en fondant notre association, qui est une sorte de réseau sportif local.

A la base, nous souhaitions offrir un forum de discussion pour les entraîneurs de niveau supérieur. Mais nous avons rapidement remarqué qu'un tel besoin existait aussi aux échelons inférieurs, ce qui nous a conduit à assouplir les conditions d'admission. Aujourd'hui, nous encourageons, par exemple sur les plans de la formation ou de la promotion de la relève, les échanges entre des sports

très différents. Nous cherchons également le contact avec les autorités municipales. Notre réseau cherche en effet à s'étendre au-delà des simples milieux sportifs, même si ces échanges n'ont pas encore été formalisés.

Nous avons fait de très bonnes expériences. Pour nous, qui habitons une ville frontière, les contacts avec la France voisine ont beaucoup d'importance. Nous profitons ainsi des expériences positives réalisées par deux systèmes sportifs très différents.

Il me semble évident qu'une telle association ne peut exister que dans une grande ville. Dans de plus petites communes, il n'y aura pas suffisamment d'entraîneurs pour permettre la création de quelque chose d'équivalent. Mais que cela n'empêche pas l'échange d'expériences et d'opinions!»



«Dépasser les clivages et les frontières»

Jean Lagier, président de l'Association genevoise des entraîneurs. Adresse: case postale 50, 1211 Genève 24



«**L**es sociétés de Wallisellen avaient décidé de se regrouper sous l'égide d'une communauté d'intérêts dans le but de construire une salle polyvalente. Près de la moitié des sociétés de la commune, qui compte 11 000 âmes, participèrent à ce réseau.

Nous avons cependant constaté que le réseau était à la fois trop étendu et le lien entre les clubs trop lâche, leurs intérêts respectifs divergeant parfois considérablement. Le projet de salle polyvalente n'a pas abouti et la communauté d'intérêts n'existe plus sous sa forme initiale.

La commune nous a signalé que le moment est peut-être venu de projeter de nouveaux locaux de sport et qu'il serait judicieux que les clubs sportifs s'unissent dans cette perspective. Pour nous, il s'agit désormais de faire la preuve de notre unité après que la première communauté d'intérêts a échoué et de devenir un interlocuteur incontournable pour les autorités locales.

Pour qu'une communauté d'intérêts soit viable, il faut qu'il y ait effectivement... communauté d'intérêts! La première tentative faite à Wallisellen a montré ce qu'il advient lorsque ce n'est pas le cas: les sociétés se sentent concurrentes les unes des autres et, en l'absence de tolérance et de solidarité, deux éléments indispensables au développement d'un tel réseau, le réseau est condamné à capoter.»

«Tolérance et solidarité sont des facteurs indispensables»

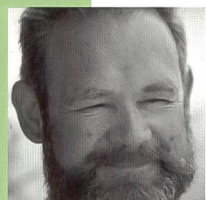
Christine Knecht-Baldauf, Communauté d'intérêts des sociétés de Wallisellen. Adresse: Schäfli-grabenstr. 18, 8304 Wallisellen

«**A** Spiez, il existe deux réseaux actifs dans le domaine de la gymnastique. Le premier prend la forme d'une collaboration spontanée, sans structures rigides, entre les clubs dans le but de coordonner les différentes manifestations, de s'accorder sur le plan d'occupation des installations et de chercher le dialogue avec les autorités scolaires. Grâce à ce réseau, il a notamment été possible de lancer le projet d'une nouvelle salle de gymnastique.

Le second réseau regroupe différents groupes de jeunesse sous l'égide des Jeunes gymnastes de Spiez et se traduit par une véritable offre polysportive. Nous profitons ainsi d'une administration centralisée et du fruit de l'échange d'expériences qui se fait entre nos moniteurs et monitrices. Le réseau, fort de 70 moniteurs et de 400 enfants, nous donne un certain crédit auprès des autorités politiques. Nous sentons d'ailleurs que la po-

pulation et les sponsors ne sont pas indifférents à nos activités. Cela nous a permis de nous lancer dans des entreprises de grande envergure comme l'organisation des championnats suisses de gymnastique aux agrès ou encore d'une journée des jeunes gymnastes.

Notre expérience le montre: un réseau de sport dépend en premier lieu de l'engagement de quelques fortes personnalités, capables de structurer une organisation qui permet de garantir aux différents membres une grande autonomie et de préserver leur liberté de décision. C'est la grande différence par rapport à une fusion. Ce sont des synergies que nous entendons développer, et non le modèle de la pensée unique.»



«Ne pas vouloir fondre toutes les sociétés dans le même moule»

Christoph Hürlimann, Jeunes gymnastes, Spiez. Adresse: Birkenweg 2, 3700 Spiez